

OSEO finance et accompagne les PME ,
dans les phases de création, transmission,
innovation, croissance, international.

OSEO exerce trois métiers :

le soutien à l'innovation

le financement des investissements
et du cycle d'exploitation

la garantie des financements bancaires
et des interventions en fonds propres.

www.oseo.fr

Plus d'informations sur :

www.economie.paris.fr
ddee.parisfinanceplus@paris.fr

Mairie de Paris

Direction du Développement
Économique et de l'Emploi
8, rue de Cîteaux - 75012 Paris
ddee.parisfinanceplus@paris.fr

Toute l'info sur la ville !

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe ou d'un portable fixe en France métropolitaine

La garantie

Paris

finance

plus +

Faciliter l'accès
au financement bancaire
des petites et moyennes
entreprises (TPE/PME).

La garantie

Paris finance plus + plus +

La Ville de Paris et Oséo garantissent au banquier 70 % du financement qu'il accorde à l'entreprise en création ou en développement, jusqu'à 600 000 €.

À qui s'adresse-t-elle ?

Aux porteurs de projet, TPE et PME parisiennes, tous secteurs confondus.

Quand l'utiliser ?

En création d'entreprise, reprise-transmission, développement et consolidation de l'activité.

Lorsque l'entreprise sollicite auprès de son banquier des :

prêts à long et moyen terme y compris de prêts personnels aux dirigeants pour apport de fonds propres, et de contrats de développement,

crédits-baux mobiliers et immobiliers, de locations financières, à l'exclusion de la location simple,

cautions bancaires liées à un crédit vendeur,

financements en fonds propres ou quasi fonds propres,

financements d'activités liées aux objectifs du Plan Climat de la Ville de Paris.

Comment en bénéficier ?

Le banquier de l'entreprise instruit les demandes auprès d'OSEO.